Image not found or type unknown

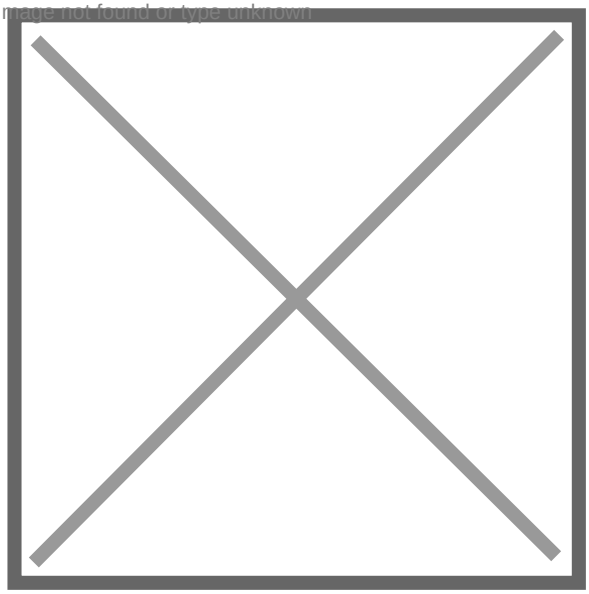

Pocédure de licenciement pour faute grave, mais laquelle??

Par **prosper**, le **16/10/2008** à **08:33**

Bonjour,
Mon patron m'a remis une lettre me notifiant ma mise à pied à titre conservatoire, dans l'attente d'un entretien préalable lors duquel je risque un licenciement pour fautes graves.
Par contre, je ne connais pas la nature des faits qui me sont reprochés, et ayant demandé le motif à mon responsable, il s'est refusé à me les donner, argumentant sur le fait que nous en discuterons lors de l'entretien.
J'ai donc dû lui remette mon véhicule de fonction, mes clés et papiers, mon pc et portable, et quitter sur le champ la société, viré comme un malpropre...

Est-ce normal, et quels sont mes recours?

J'ajoute que hormis des retards féquents, mais rattrapés en temps par mes déplacements et le fait que je finis souvent tard le soir, je ne vois pas ce que mon employeur peut me reprocher. Bref, merci de votre aide...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés